

USGT5T - Référentiel foncier et juridique

Présentation

Objectifs pédagogiques

Être initié aux principes généraux du droit en abordant les notions et mécanismes fondamentaux du système juridique français concernant son organisation tant institutionnelle, administrative que juridictionnelle.

Découvrir et se former aux premiers éléments fondamentaux du droit tant privé que public pour être en mesure d'accompagner le géomètre-expert dans l'accomplissement de ses principales missions foncières.

Programme

Contenu

Grandes notions et présentations des notions de base dans les matières suivantes : Introduction au droit (sources du droit, organisation juridictionnelle et administrative française)

Droit des biens (droit de propriété, servitudes, mitoyenneté, indivision)

Initiation au Droit des sûretés (sûretés immobilières telles l'hypothèque) et aux principes de base de fonctionnement du service de la publicité foncière et du cadastre

Bases fournies en Droit des contrats (grands principes de validité, de formation et d'exécution des contrats, particulièrement relatifs à la matière immobilière) et initiation au droit de la responsabilité civile et professionnelle

Grands principes du droit administratif

Droit de l'urbanisme particulièrement concernant les aspects relatifs au droit à construire et au droit du sol

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Mis à jour le 06-05-2025



Code : USGT5T

Unité spécifique de type mixte

7 crédits

Responsabilité nationale :
EPN02 - Ecole supérieure des géomètres et topographes (ESGT) / Laurent MOREL

Contact national :

Cnam Centre Val de Loire

21 bis rue Eugène Vignat

45000 Orléans

02 18 69 18 30

alternance@cnam-centre.fr